



FICHE PREVENTION

Service Hygiène & Sécurité

Fiche n° 43

Décembre 2006

UTILISATION D'UN CUTTER

- ◆ En effectuant une coupe sur une plaque de plâtre au sol à l'aide d'un cutter, l'agent s'est entaillé l'index gauche : 22 jours d'arrêt de travail
- ◆ En faisant du découpage de cartons dans le cadre des travaux manuels de la classe l'agent s'est entaillé l'index de la main droite avec le cutter : sans arrêt de travail
- ◆ L'agent sectionnait un tuyau d'arrosage avec un cutter qui a dérapé et lui a entaillé la cuisse droite sur quelques centimètres : sans arrêt de travail
- ◆ L'agent coupait du papier avec un cutter qui a dérapé. L'agent s'est entaillé le pouce gauche : 8 jours d'arrêt de travail

Le cutter est un outil multi-usage qui a l'avantage de conserver une lame au tranchant parfait tout en éliminant les opérations d'affûtage. La lame est dangereuse et l'utilisation d'un cutter est source de risques et donc d'accidents.

Les risques

✓ Risque de coupure

Les accidents sont dans ce cas principalement dus :

- A l'utilisation d'un outil inadapté
- Au dérapage dû à de mauvaises méthodes de coupe ou à des efforts anormaux liés à l'emploi de lames usées
- Manipulation des lames lors de leur remplacement
- Projection d'éclats notamment lors de l'utilisation de lames de grandes longueurs
- Aux coups de lame lors de mouvements de fin de coupe
- Aux contacts involontaires lors de la prise en main alors que la lame est sortie

✓ Troubles musculosquelettiques (T.M.S.)

Lors de l'utilisation d'un cutter, l'origine de ces troubles est la fatigue musculaire due en particulier à la répétitivité des gestes et aux efforts excessifs dans des postures de travail contraignantes (exemple : sollicitation extrême des articulations).

Mesures de Prévention

➤ Eviter les risques

- Un autre outil peut-il être utilisé ?
- Peut-on modifier la méthode de travail, pour ne plus avoir recours au cutter ?
- Le poste de travail peut-il être aménagé ?

➤ Evaluer les risques qui ne peuvent être évités

Si l'utilisation du cutter est nécessaire, le risque doit être évalué en analysant le poste de travail et la tâche à effectuer.

On peut ainsi déterminer :

- ☞ L'outil adapté
- ☞ L'aménagement de poste
- ☞ Les équipements de protection individuelle

➤ Formation et information du personnel

Recommandation :

Méthode de coupe : Comme pour tout outil coupant et afin de prévenir un éventuel dérapage de l'outil ou de la pièce à couper, le corps ou un membre ne doit pas se trouver dans la trajectoire du cutter.

Ainsi, il ne faut jamais couper en allant en direction du corps mais en opposition.